

QUESTIONNAIRE TEL QUE COMPLÉTÉ ET TRANSMIS AU COLBAC PAR THIERRY MATHIEU –
(mail du 6 mars 2026)

1) Êtes-vous favorable à la fin des corridas en France ?

☐ Oui

x Non Cette réponse est formulée à titre personnel. Cette décision ne relève pas de la compétence municipale.

☐ NSPP (Ne se prononce pas)

2) Selon vous, la corrida contribue-t-elle à donner une bonne image de la ville de Béziers ?

☐ Oui

☐ Non

X NSPP

3) Êtes-vous favorable à l'interdiction des corridas aux enfants ?

☐ Oui

x Non, cela relève de la responsabilité des parents, avant 10 ans je ne pense pas cela pertinent.

☐ NSPP

4) En tant que maire et éventuellement président de l'agglomération, subventionnez-vous l'école taurine de Béziers ?

☐ Oui

☐ Non

X NSPP - il y a beaucoup à de choses à éclaircir concernant les subventions aux associations de la ville comme de l'agglomération, c'est donc un sujet à approfondir.

5) Continuerez-vous à subventionner les clubs taurins ?

X Oui au même titre que n'importe quelle autre association, avec une transparence totale sur les sommes versées et des contrats d'objectifs suivis annuellement.

☐ Non

☐ NSPP

6) Vous engagez-vous à ne pas reprendre l'organisation des corridas en régie municipale (afin de ne pas transférer leur bilan négatif sur les comptes de la ville) ?

x Oui, la partie taurine des arènes doit être gérée par des professionnels qui maîtrisent leur modèle économique.

☐ Non

☐ NSPP

7) Seriez-vous favorable à ce que l'organisation des spectacles culturels non taurins dans les arènes ne soit plus confiée aux organisateurs de corridas ?

x Oui, l'échec actuel de Betara dans ce domaine est patent. Je suis partisan d'un retour en régie municipale de la partie non taurine pour que les arènes redeviennent un lieu de culture .

☐ Non

☐ NSPP

8) Souhaitez-vous maintenir ou encourager des actions de promotion de la corrida dans les centres de loisirs et maisons de quartier ?

☐ Oui

X Non, ce n'est pas à la puissance publique de communiquer, c'est aux associations concernées si elles le souhaitent.

☐ NSPP

9) Permettez-vous la libre expression de manifestations anti-corrida pacifiques devant les arènes lors des corridas ?

X Oui, je respecte les avis de chacun dès lors qu'ils respectent eux-mêmes la tranquillité publique et qu'ils s'inscrivent dans le cadre républicain.

☐ Non

☐ NSPP

10) Assisterez-vous, en tant qu'élus, à des corridas ?

X Oui

☐ Non

☐ NSPP

11) Aimez-vous, à titre personnel, les corridas ?

☐ Oui

☐ Non

X NSPP : les goûts personnels d'un maire et d'un(e) élu(e) ne doivent jamais guider son action publique. Je peux apprécier certains sports ou certains spectacles culturels à titre personnel

sans pour autant les favoriser par rapport à d'autres. C'est l'honneur d'un élu de ne pas privatiser sa fonction.

12) Si les corridas ne pouvaient plus avoir lieu un jour, que proposeriez-vous à la place pendant la féria ?

Vous comme moi, ne pouvons pas dire de quoi l'avenir sera fait. Le taureau, le cheval, garderont une place centrale dans la féria de Béziers à côté d'une offre culturelle à reprendre totalement.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date : 6 mars 2026